

Introduction

Le 15 septembre 1960, un ouvrier du bâtiment du nom de Slimane T. adresse une lettre à Gaston Defferre, maire de Marseille. « Monsieur le maire, écrit-il, je suis logé dans deux petites pièces [...] il n'y a ni eau, ni gaz, ni électricité, ni WC. [Ma femme et moi avons] quatre enfants : cinq ans, quatre ans, deux ans, et quinze jours¹. » Slimane T. explique qu'avant d'emménager dans son appartement actuel, sa famille et lui ont vécu dans un entrepôt désaffecté. Pendant deux ans, ses candidatures pour bénéficier d'un logement récent et moderne ont été rejetées ; ainsi sollicite-t-il désormais le maire pour que ce dernier l'aide à trouver « un foyer confortable [...] au moins avec l'eau courante ».

La même année, un autre habitant de Marseille, Abdallah T., adresse également une lettre au maire. « Je suis marié [et je reçois] une pension, écrit-il, et c'est la première fois, Monsieur le Maire, que je vous demande un service². » Abdallah T. et sa femme vivent depuis des années dans une chambre au 7^e étage d'un vieil hôtel décrépi du centre-ville. Dans sa lettre, il explique que sa femme est « tombée à deux reprises dans les escaliers » et annonce qu'il est à la recherche d'un logement adapté à leur âge avancé. Abdallah T., originaire d'une colonie française d'Afrique du Nord, a immigré à Marseille vingt ans plus tôt. Dans sa lettre, il justifie sa démarche : « Depuis que j'habite Marseille, j'ai toujours... fait mon devoir comme tous les citoyens. » Il interpelle également Gaston Defferre « en sa qualité de guide et de père de la ville », à remplir le devoir qui est le sien en accompagnant Abdallah T. dans sa recherche de logement.

Enfin, en 1962, le président d'une association locale composée d'habitants de la ville, Arnaud R., écrit également au maire. Venant de s'installer dans un logement social récemment construit en périphérie de Marseille, il est inquiet quant au « danger » qui menaçait « les habitants du quartier »³. Il écrit que ses voisins et lui sont alarmés par les nombreux « forains (gens du voyage) et Gitans » qui ont élu domicile sur un « parc à autos » près de

1. Lettre de Slimane T. à Gaston Defferre (16 septembre 1960). AMM 418 W 1, 1-2.

2. Lettre d'Abdallah T. à Gaston Defferre (14 septembre 1960). AMM 418 W 1, 1-2.

3. Lettre d'Arnaud R. à Gaston Defferre (7 février 1962). AMM 468 W 179, 1.

chez lui. Il est également inquiet quant « aux clochards [vivant] dans un immeuble en ruine. » Arnaud R. conclut sa lettre par la déclaration suivante : « Nous, habitants, conscients de nos droits, vous demandons : l'expulsion » de ces gens du quartier⁴.

Les lettres de ces gens ordinaires habitant à Marseille après la guerre illustrent trois récits croisés qui ont défini la France depuis 1945. Le premier concerne l'entreprise monumentale de reconstruction qui a suivi la Seconde Guerre mondiale⁵. Au lendemain de la guerre, urbanistes, technocrates et autres experts ne réfléchissent pas seulement à la reconstruction des infrastructures françaises endommagées pendant le conflit, mais à la modernisation de la nation. Leur démarche est profondément influencée par la nécessité de faire face à une crise du logement tenace et préoccupante. Comme beaucoup d'autres personnes en France, Slimane T., sa femme et ses jeunes enfants vivent à l'étroit, dans un logement insalubre. Leur situation est symptomatique de la gravité de la pénurie de logements qui paralyse la France dans les décennies qui suivent la guerre. L'un des principaux objectifs de ce vaste projet de modernisation est de construire des logements à une échelle jusque-là inédite⁶. Plus important encore : ces initiatives de construction ne sont pas seulement une tentative de surmonter la crise du logement. Elles sont une tentative de régler définitivement la question sociale. Depuis le xix^e siècle, les réformateurs et les fonctionnaires de la santé publique, entre autres, se sont largement souciés de tout un ensemble de problèmes sociétaux, dont la pauvreté, la maladie, la criminalité et la dégradation de l'espace urbain – autant de plaies qui contribuent à la dégénérescence de la population et au déclin de la nation⁷. Après la Seconde Guerre mondiale, les efforts déployés pour résoudre la question sociale se concentrent en grande partie sur le potentiel de la modernisation ainsi que sur l'urbanisme, afin d'améliorer le quotidien des citoyens, avec pour objectif ultime de redynamiser la nation.

4. Lettre d'Arnaud R. à Gaston Defferre (7 février 1962). AMM 468 W 179, 2.

5. Pour les études de reconstruction au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale : Voldman 1997 ; Bonin, Guillaume et Lachaise (dir.) 1997 ; Huston 1963 ; Shennan 1989 ; Smith 1990 : 657-692.

6. Pour l'histoire de construction de logements sociaux en France : Newsome 2009 ; Stébé, 2002 ; Cornuel et Duriez (dir.) 1983 ; Effosse 2003 ; Flamand 1989 ; Blanc-Chaléard 2016 ; Mbodj-Pouye 2023.

7. Pour les études de la question sociale au xix^e siècle : Chevalier 1958. Voir aussi : Nye 1984 ; Mosse 1985 ; Aisenberg 1999 ; Barnes 1995 ; Harris 1989 ; Pick 1989.

Les requêtes d'Abdallah T. et Arnaud R. reflètent un autre tournant majeur dans la France contemporaine. Ces habitants ne pensent pas uniquement leurs problèmes de logement en termes de crise nationale : ils les considèrent aussi à travers le prisme du bien-être et des droits qui sont les leurs en tant que citoyens. Dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, les autorités locales et nationales ainsi que les gens ordinaires se demandent comment reconstruire de façon optimale l'espace physique de la nation, tout en réimaginant ce que signifie être français. Pour Abdallah T. et Arnaud R., la reconstruction post-Seconde Guerre mondiale implique de bâtir une nouvelle sorte d'espace social, qui faciliterait une reconceptualisation de la relation entre citoyens et État. Plus spécifiquement, ces deux lettres mettent en lumière la manière dont leurs attentes – un niveau de vie minimum et un logement décent – sont perçues comme des droits sociaux et des éléments fondamentaux dans la conception d'une citoyenneté plus aboutie. Partout en Europe, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, législateurs, fonctionnaires et habitants envisagent une réforme sociale. Beaucoup sont séduits par les idées de nombre de réformateurs, dont le haut fonctionnaire français Pierre Laroque et le sociologue britannique Thomas Humphrey Marshall. La théorie de la citoyenneté de Marshall – autrement dit, l'idée que chaque citoyen mérite une certaine qualité de la vie – aboutit à une sorte de consensus sur la nécessité de garantir les droits sociaux à l'ensemble des citoyens⁸.

Ces lettres révèlent par la même occasion un troisième récit : la création d'un système de protection sociale en France définit qui est citoyen et qui ne l'est pas. Ce processus est fondamentalement façonné par l'empire colonial et ses héritages postcoloniaux. Abdallah T., Slimane T. et Arnaud R. revendiquent tous trois le fait d'accomplir leur devoir, en ce qu'ils font partie d'un système politique et qu'ils sont des travailleurs acharnés, gagnant ainsi le droit d'accéder à la modernité. Ainsi contribuent-ils à établir une légitimité d'accès à l'ensemble des droits citoyens. Arnaud R. va encore plus loin en affirmant que dans son quartier, des « indésirables » saccagent son droit à bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Il s'appuie sur le discours des droits sociaux pour légitimer l'expulsion d'autrui. Abdallah T. insiste : même s'il n'est pas né en France métropolitaine, il est cependant un membre modèle de ce que Gary Wilder appelle l'État-nation impérial. La revendication d'Abdallah T. concernant son droit à un logement décent met en lumière la

8. Marshall 1950.

manière dont la population, notamment dans l'empire colonial, contribue à dessiner des attentes diverses et variées en lien avec le fait d'appartenir à une démocratie sociale dans la France contemporaine.

Ces trois récits forgent fondamentalement l'appréhension de la notion de bien-être par les citoyens. Pourtant, les questions au cœur de ces différents discours restent inexplorées : comment l'accès au logement est-il appréhendé, pas uniquement en tant que besoin de base, mais aussi en tant que droit fondamental des citoyens ? Comment les débats sur la construction de logements et l'aménagement de l'espace urbain contribuent-ils à restructurer la relation entre citoyens et État ? Et enfin, quelle influence détient l'empire colonial sur ce processus ? Ce livre répond aux interrogations précédemment énoncées en examinant la manière dont le droit au logement et à une certaine qualité de vie devient l'une des caractéristiques incontournables de l'État-providence français. Il avance que la notion évolutive d'appartenance s'impose à l'échelle locale. Au carrefour de la métropole et des colonies, les quartiers du port de Marseille représentent un terrain dynamique, dans lequel une population marquée par la diversité conjugue un vaste projet de modernisation avec un projet impérial en pleine transformation. Des négociations quotidiennes entre habitants, politiciens, technocrates et experts en sciences sociales façonnent en profondeur les idées rattachées à la citoyenneté en France ainsi qu'à l'espace urbain. Explorer leurs négociations ne fournit pas uniquement un récit complet de la mise en place de l'État-providence dans la France de l'après-guerre : cela permet aussi de contextualiser les débats contemporains quant à la prétendue question de l'immigration et des phénomènes d'altérisation en France.

*

Les réflexions sur la façon dont la citoyenneté devrait être institutionnalisée jouent un rôle important dans le consensus post-Seconde Guerre mondiale en France, et plus largement en Europe. Au sortir de la guerre, la France, l'Allemagne de l'Ouest et la plus grande partie de l'Europe occidentale défendent la démocratie parlementaire, mais de sérieuses interrogations persistent – quant à la forme, précisément, que les institutions républicaines devraient prendre⁹. Après le conflit, les nations de l'Europe occidentale mettent en place des États-providence, tandis que les Nations Unies naissantes annoncent leur projet de Déclaration des droits de l'homme, impliquant des

9. Eley 2002 : 290.

fonds d'aides sociales¹⁰. Si la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 contient des recommandations théoriques concernant les droits sociaux, la France, la Grande-Bretagne et la plupart des nations d'Europe occidentale tentent d'encadrer les aides sociales.

En France, la pénurie de logements qui résulte de la Seconde Guerre mondiale affecte profondément le développement des institutions publiques naissantes. À la fin des années 1940, certains membres du gouvernement provisoire français envisagent de mettre en place des réformes majeures, dont la nationalisation d'industries-clés ainsi que la création d'un solide système de pensions. Mais la plupart de ces initiatives de long terme sont éclipsées par le besoin immédiat et très pressant de loger la population. En Europe, des millions de personnes ont été délogées en raison des dommages causés par la guerre, dont des bombardements à grande échelle dans certaines villes. En 1943 à Marseille, par exemple, les Allemands, en étroite collaboration avec les représentants et spéculateurs locaux, ont dynamité plus de la moitié du Panier, quartier chaud et historique, dans le but d'assainir la ville en éradiquant cet espace rebelle et de libérer les précieux biens immobiliers du bord de mer. Cette destruction, conjuguée aux bombardements alliés dans d'autres endroits de la ville, augmente fortement le nombre de sans-abri après la guerre. À Marseille comme ailleurs en France, les personnes qui n'ont pas été délogées lors du conflit continuent de vivre dans des taudis ou des bidonvilles surpeuplés. Pour beaucoup, l'état désespérément insalubre des logements en France montre que toute tentative de moderniser la nation passe par une remise en question fondamentale de la définition de la qualité de vie. L'accès au logement – le droit d'avoir un toit – n'est pas seulement considéré comme un besoin humain fondamental : on le défend de plus en plus en tant que droit citoyen¹¹. La crise du logement façonne un consensus qui prend de l'ampleur : appartenir pleinement et entièrement à la nation implique une protection d'une citoyenneté politique, civile, et surtout sociale.

Dans les décennies qui suivent la guerre, habitants, des politiciens, fonctionnaires de l'administration centrale, technocrates locaux et spécialistes en sciences sociales négocient des manières d'institutionnaliser la citoyenneté. L'une des premières étapes est de permettre la construction de logements à

10. Pour des études plus récentes de l'histoire des droits humains au xx^e siècle : Moyn 2010 ; Hoffmann (dir.) 2011. Voir aussi : Mazower 1999.

11. Sur le logement comme droit fondamental : Nasiali 2014 : 434-459 ; Duriez et Chauvière (dir.) 1992.

grande échelle et d'étendre le droit au logement à l'ensemble des familles françaises. Du milieu des années 1950 au début des années 1970, un système de logements sociaux de grande ampleur prend forme, tandis que d'immenses complexes, plus connus sous le nom de « grands ensembles », sont construits en périphérie de la plupart des grandes villes françaises¹². La plupart de ces nouveaux bâtiments sont bâtis à partir de matériaux préfabriqués, et certaines familles doivent finaliser le gros œuvre elles-mêmes, comme installer des portes ou des luminaires. Cependant, ces nouvelles propriétés représentent un symbole de taille pour bien des familles. Emménager dans un logement moderne devient un marqueur de mobilité sociale, et la preuve que les aides sociales fonctionnent. Beaucoup sont également disposées à s'excentrer pour atteindre cet accomplissement et incarner celles qui « ont réussi ». Certains mobilisent leur réseau politique et s'appuient sur des pratiques bien connues de clientélisme ou de parrainage pour accéder au logement moderne tant convoité. D'autres défendent le fait qu'ils ont des familles « exemplaires », qu'ils gagnent leur pain honnêtement, qu'ils sont de bons pères de famille et qu'ils méritent ainsi de vivre confortablement. Ce faisant, les candidats au logement nourrissent une perception normative de l'accès au logement et favorisent le rapprochement entre exercice de la citoyenneté et certains types de citoyens.

Même si beaucoup de foyers issus du milieu ouvrier et de la classe moyenne sont en définitive en capacité d'emménager dans l'un des nombreux grands ensembles français, le projet d'après-guerre de construction massive de logements est, dans le meilleur des cas, inégal. Cela illustre combien l'expression d'une pleine citoyenneté engendre par la même occasion de nouveaux espaces d'exclusion. Des négociations quotidiennes entre experts et gens ordinaires, voisins et étrangers, contribuent à l'idée répandue que toute famille ne mérite pas d'avoir un logement moderne : tout le monde n'est pas prêt à assumer les devoirs qui incombent aux citoyens, et ne saurait ainsi accéder à tous les bénéfices des droits citoyens. À la fin des années 1940 et au début des années 1950, beaucoup de ces familles sont étiquetées « asociales », un terme fourre-tout qui désigne de nombreuses personnes : habitants des taudis, « Gitans » et ivrognes issus de familles françaises blanches et pauvres, ouvriers italiens et sujets coloniaux. Le terme « asocial » puise dans les inquiétudes du XIX^e siècle vis-à-vis des « classes dangereuses »,

12. Sur l'évolution des grands ensembles : Fourcaut 1988 ; Fourcaut et Frédéric Dufaux (dir.) 2004.

mais cristallise également une idée en plein essor et propre au ^{xx}^e siècle, qui associe phénomène de racialisation et préjugés basés sur des différences culturelles et sociales immuables. Certains asociaux sont placés en camps d'accueil temporaires ; d'autres finissent par être relogés dans des logements provisoires, connus sous le nom de « logements à normes réduites », dans lesquels ils sont censés s'adapter, se civiliser, et ainsi devenir de meilleurs candidats aux droits sociaux. En France, ces pratiques contribuent à la création d'un système d'accès au logement stratifié et hiérarchisé : tout le monde a droit au logement, en revanche, tout le monde n'a pas droit au confort ni à la vie moderne.

Ces pratiques se développent aussi dans le vaste contexte colonial qui les encadre. En métropole, les débats concernant la capacité de l'urbanisme à améliorer la vie quotidienne sont largement influencés par l'immigration coloniale puis post-coloniale dans un empire en pleine évolution. À l'échelle d'un quartier, la rencontre entre modernisation et décolonisation met en exergue la manière dont une hiérarchie basée sur la différence se développe au sein des administrations françaises en charge de l'accès au logement. Par exemple, tandis que dans les années 1940 et 1950, la catégorie « personne asociale » renvoyait essentiellement aux classes françaises non méritantes, incluant souvent les populations issues des colonies françaises, dans les années 1960 le terme désigne exclusivement les personnes en situation d'immigration issues des anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. De plus, suite à la soi-disant fin de l'empire colonial, les personnes issues de l'immigration qu'on pourrait dès lors qualifier de « post-coloniale » sont majoritairement appelées « immigrées » et reçoivent un traitement différent en ce qui concerne les services sociaux. De nouvelles politiques accordent des aides sociales limitées aux « immigrés », mais ne leur permettent pas de prendre activement part au régime politique. Cela contribue à défaire le lien supposé entre citoyenneté et protection sociale : on offre alors des prestations limitées, qui ne sont jamais accompagnées de droits politiques.

Le déclin économique des années 1970 remet également en question la promesse d'après-guerre : celle d'une pleine citoyenneté, ancrée dans les droits sociaux. Durant cette période, certaines familles ayant initialement emménagé dans les grands ensembles dans les années 1950 et 1960 quittent leur appartement, qui se détériore à vue d'œil. Beaucoup de familles des anciennes colonies et des DOM-TOM s'installent dans ces barres d'immeubles, dans des quartiers qu'on appelle « banlieues ». Tandis

que la récession persiste dans les années 1980, de plus en plus de personnes considèrent que l'immigration est un problème, et qu'on peut imputer aux immigrés récents, qui vivent dans des logements sociaux insalubres, le déclin apparent des institutions publiques françaises. Malgré les nombreux problèmes gangrénant les systèmes de protection sociale français, la banlieue et ses habitants problématiques cristallisent une inquiétude plus grande, en lien avec la prétendue crise de l'État-providence.

Au début des années 1970, les efforts pour réhabiliter ces quartiers sacrifiés, tout comme leurs habitants, contribuent à de nouvelles idées, qui privilégient la participation des gens ordinaires au renouveau urbain et aboutissent à une conception renouvelée et inattendue des notions de citoyenneté et d'environnement urbain. L'un des enjeux majeurs de ces initiatives est d'encourager la création d'une sphère publique locale et dynamique dans les banlieues françaises. Cet accent mis sur la participation des habitants découle de la conception française de la République – en particulier de l'idée que les citoyens, indifférenciés et abstraits, peuvent prendre activement part à la sphère publique –, et de nouveaux courants en sociologie des villes et de nouvelles théories concernant les mouvements sociaux. En définitive, l'implication des habitants dans ces programmes soulève d'importantes questions concernant les personnes qui, précisément, doivent être incluses dans ces projets. Lors de certaines réunions de projets urbains, beaucoup d'habitants avancent qu'on ne peut résoudre les problèmes sociaux dans les quartiers qu'en contrôlant l'origine ethnique de la population locale et en excluant certains riverains de la participation à la sphère publique locale.

*

Bien que la période qui suit la Seconde Guerre mondiale soit particulièrement propice à l'étude de la mise en place des aides sociales, les tensions quant à leur définition et l'accès à ces aides renvoient à une histoire plus ancienne. Lors de la Révolution française, les tenants de la république ont débattu pour savoir si les citoyens avaient droit à un niveau de vie minimum, et surtout si une telle garantie devait être incluse dans les principes de base des droits universels. Ce faisant, ils ont nourri l'idée que les aides sociales et le bien-être individuel étaient potentiellement des droits humains. Plus tard, au *xix^e* siècle, des inquiétudes quant à la question sociale et au spectre du déclin national ont poussé réformateurs et autres experts à considérer de nouvelles

manières de gérer la population¹³. Contrairement aux révolutionnaires du siècle précédent, ces réformateurs considéraient moins le bien-être comme un droit individuel que comme un moyen de protéger le bien commun et la santé de la nation. De la même façon, au XIX^e siècle, les nouvelles mesures pour assurer une protection sociale aux travailleurs étaient perçues comme une méthode de prévention. En France, en Allemagne et partout ailleurs, les employeurs et syndicats ont créé de nombreuses assurances propres à chaque industrie ainsi que divers régimes compensatoires, conçus pour apporter un soutien en cas d'accidents sur le lieu de travail ou autres sinistres liés à l'emploi. De plus, le Secours catholique et d'autres œuvres de bienfaisance privées ont mis en place des programmes d'aides pour les mères dans le besoin. La plupart de ces initiatives pronatalistes ont ensuite été récupérées et renforcées par les États, notamment en France. Au début du XX^e siècle, la protection sociale, en tant que partie intégrante de l'État-nation européen et contemporain, a été de plus en plus institutionnalisée¹⁴. Durant la Seconde Guerre mondiale en France, le régime de Vichy a continué à développer les aides sociales d'avant-guerre, en particulier les programmes dédiés aux familles. Après la guerre, beaucoup de bureaucrates et de législateurs qui ont travaillé au développement des institutions publiques sous Vichy conservent leur poste. Ils font partie d'un ensemble de technocrates, de fonctionnaires et d'experts qui contribuent notamment à établir la démocratie sociale française d'après-guerre, c'est-à-dire une République essentiellement définie par des prestations sociales solides.

Les historiens ont surtout étudié les fondements de l'État-providence contemporain par le prisme de la mise en place de la sécurité sociale et de programmes d'allocations familiales¹⁵. Ce n'est que récemment qu'ils ont commencé à se pencher sur la construction massive de logements en France après la guerre en tant que caractéristique importante du régime de protection sociale en plein développement. Certains chercheurs, notamment Kenny

13. Donzelot 1979.

14. Pour des études des systèmes de sécurité sociale dans une perspective comparative : Koven et Michel 1990 : 1076-1108 ; Baldwin 1990 ; Pedersen 1993 ; Gouda 1995 ; Hennock 2007. Pour les institutions de l'État-providence en France : Fuchs 1992 ; Dutton 2002 ; Horne 2002 ; Smith 2003 ; Nord 2010. Pour la Grande Bretagne : Lewis 1980 ; Wall 1988 ; Finlayson 1994 ; Jones 1994 ; Wood, 2002. Pour les États-Unis : Haber et Gratton 1994 ; Ladd-Taylor 1994 ; Katz 1996 ; Green 1999.

15. Pour l'assurance sociale, les prestations familiales en lien avec le genre et la classe dans les États-providence : Viguier 2020 ; Baldwin 1990 ; Eley et Grossmann 1997 : 67-75 ; et Fuchs 1992.

Cupers et Nicole Rudolph, décrivent les projets de construction d'après-guerre comme un processus initié par un réseau composé des autorités de l'État central, d'architectes et d'experts issus de l'élite¹⁶. En cela, ces études remettent en question les récits habituels concernant la modernisation post-Seconde Guerre mondiale, qui dépeignaient la plupart du temps la construction massive de logements modernes comme un échec, marqué par l'amointrissement des efforts de l'État central. Au contraire, des travaux plus récents montrent que le développement d'institutions centralisées dédiées au logement a aussi généré de nouveaux modes d'expertise pour la gestion – intérieure et extérieure – des logements modernes.

Ces travaux se penchent sur l'État-providence post-Seconde Guerre mondiale dès sa naissance. Tandis qu'ils montrent que les fonctionnaires d'État promulguent les politiques de logement dans le but de garantir au mieux les droits sociaux du peuple, ils ont curieusement tendance à ne pas chercher à savoir pourquoi ces droits sociaux – comme le droit au logement – sont devenus si importants. Ils négligent une question vitale : comment les notions fondamentales d'aides sociales et de citoyenneté se forment-elles concrètement après la Seconde Guerre mondiale ? Encore plus curieux : ces travaux avancent qu'il n'existe pas de véritable débat public quant au logement de masse, et ce, jusqu'à la fin de la construction des premiers grands ensembles, à la fin des années 1950 et au début des années 1960.

La présente étude interroge à l'inverse le contexte foisonnant, souvent désordonné, dans lequel les aides sociales et l'accès au logement commencent à être appréhendés comme des droits sociaux fondamentaux. Elle met en lumière le fait que ces notions ne sont pas innées et qu'elles demandent à être forgées. En cela, elle montre que l'étude de l'évolution des droits sociaux n'est pas seulement primordiale pour appréhender la France contemporaine, mais aussi pour comprendre l'histoire, plus largement, des régimes généraux qui se développent en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs. De plus, cette étude montre qu'au-delà des réseaux de représentants de l'État et d'experts issus de l'élite, les autorités municipales et – avant tout – les gens ordinaires jouent un rôle crucial en contribuant à bâtir la citoyenneté dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale. Les habitants ne se contentent pas de réagir et de se conformer aux nouveaux logements une fois qu'ils emménagent dans des grands ensembles dès la fin des années 1950 : ils font partie intégrante du dialogue post-Libération sur la définition des

16. Cupers 2014 ; Rudolph 2015 ; Byrnes 2023.

aides sociales. Par exemple, à la fin des années 1940, des familles sans abri à Marseille contribuent à la création d'un mouvement national de squatters. Elles avancent que l'accès au logement est à la fois un droit humain et un droit citoyen. Leur campagne illustre nettement la tâche monumentale de la reconstruction d'après-guerre en France et renforce par la même occasion le besoin de réévaluer radicalement les attentes des gens ordinaires en ce qui concerne le niveau de vie minimum. Les squatters instaurent et encadrent d'importants débats sur la nécessité d'un changement social de grande ampleur en France, et plus particulièrement sur le besoin de repenser la relation entre citoyen et État.

La plupart des études sur le logement en France après la guerre tendent à prendre l'État, les institutions centralisées et le travail des hauts fonctionnaires comme point de départ. Nous posons une question différente : que se passe-t-il lorsqu'on aborde les recherches en changeant de perspective ? Plus spécifiquement, comment l'analyse à l'échelle locale, et non à l'échelle de l'État, offre-t-elle un tableau plus nuancé de la modernisation d'après-guerre ? Comme George Steinmetz et d'autres l'ont avancé, « il est impossible de comprendre l'État-providence [...] sans prêter attention à l'échelle locale¹⁷ ». Se concentrer uniquement sur les politiques des élites néglige les acteurs municipaux et régionaux qui jouent un rôle extrêmement important dans la construction de l'État-providence contemporain. Il est important de noter, comme Paul Steege et d'autres l'ont fait, que le « local n'est jamais exclusivement local » mais qu'il « implique quantité de forces "extérieures" », comme les politiques nationales et internationales, l'État central et les administrations régionales¹⁸. Cette étude examine ainsi le terrain local en tant que lieu dynamique d'interactions et de médiations entre gens ordinaires et autorités gouvernementales, que ce soit à l'échelle municipale, régionale ou nationale. Cette perspective offre un contrepoint intéressant aux récits de la modernisation, qui tendent à rendre compte d'un flux de pouvoir linéaire et unidirectionnel, émanant de l'État central et progressant à travers le reste du territoire.

Enfin, la plupart des histoires de la modernisation post-Seconde Guerre mondiale et de l'État-providence négligent la question de l'empire colonial¹⁹. Malgré le fait que la France, comme d'autres nations (notamment

17. Steinmetz 1993 : 149. Voir aussi : Smith 2003.

18. Steege, Bergerson, Healy et Swett 2008 : 358-378, 366.

19. Voir par exemple : Voldman 1997 ; Newsome 2009 ; Cupers 2014 ; Rudolph 2015.

la Grande-Bretagne), s'évertue à mettre en place la sécurité sociale en métropole après la guerre, au moment où elles tentent de redéfinir leur statut en tant qu'importantes puissances coloniales. Ces États-nations impériaux contemplant de nouvelles manières de dompter l'espace urbain et la population dans le but de redynamiser l'empire colonial et d'établir des démocraties sociales en métropole. Ces efforts soulignent ainsi l'importance de l'empire colonial et de l'héritage de l'impérialisme dans le projet de création de systèmes de citoyenneté à la fin du ^{xx}^e siècle. Nous ne pouvons pas analyser pertinemment la modernisation et les aides sociales d'après-guerre sans comprendre qu'elles sont inextricablement liées à l'empire colonial et forgées par lui.

Dans le cas de la France, Amelia Lyons s'est attelée à la lourde tâche de faire dialoguer les nombreux travaux universitaires sur les aides sociales avec ceux qui traitent de l'empire colonial. En montrant la manière dont les politiques et les pratiques visant à « gagner le cœur et l'esprit » des familles algériennes ont été mises en place dans le cadre du Plan de Constantinople en Algérie et transplantées plus tard en métropole, elle montre que cette mission civilisatrice n'a pas abouti sur la prétendue fin de l'empire colonial, mais qu'elle est devenue un outil primordial de contrôle sur la société en métropole²⁰. Plutôt que de me concentrer sur les politiques ciblant exclusivement les personnes algériennes, j'examine les plans de logement dédiés aux citoyens français métropolitains comme aux personnes immigrées issues des colonies dans un seul et même cadre analytique. Cela permet d'avoir une vision plus nuancée et plus large sur la production des inégalités par les administrations en charge du logement et par les habitants eux-mêmes. Je montre que la République française contemporaine est nécessairement façonnée par ses divers membres et que ces derniers – que ce soit les citoyens métropolitains, les sujets coloniaux ou les immigrés postcoloniaux – jouent un rôle à part entière dans la création d'un système de citoyenneté différentialiste en France dès la Seconde Guerre mondiale. Autrement dit, j'examine comment la citoyenneté sociale française n'est pas universelle, mais hiérarchique, exclusive et discriminatoire. Ce livre entend ainsi montrer que les tensions – autour de la définition des aides sociales et de l'accès à ces prestations – ont été constitutives du développement de la sécurité sociale dans la France contemporaine, et que ces institutions ont

20. Lyons 2013 ; voir aussi : Rabinow 1995 ; Wright 1991 ; Celik 1997. Pour les études sur l'État-providence et l'Empire britannique : Baillkin 2012.

été fondamentalement forgées dans le contexte colonial. Il s'appuie sur les contributions significatives des chercheurs de la nouvelle histoire impériale, qui ont étudié la manière dont les pratiques coloniales ont influencé les institutions métropolitaines²¹. Cette étude, cependant, dépasse l'idée que certaines techniques de gestion des populations ont été cultivées en premier lieu dans les colonies avant d'être exportées en métropole²². Loin de renforcer le discours binaire entre métropole et colonie, je montre que la position de Marseille, en tant que ville portuaire, invite à penser autrement l'espace de l'État-nation impérial. Plutôt qu'un site de transmission linéaire, Marseille est un lieu hybride et médiateur, où des personnes venant de toutes parts de l'empire colonial se sont impliquées dans le projet de gestion et de modernisation de la population post-Seconde Guerre mondiale.

Cartographier Marseille

Marseille – comme d'autres villes, dont Paris, Lyon et Toulouse – devient un vaste chantier de construction dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale. Comme beaucoup de métropoles européennes, ces lieux sont des laboratoires décisifs de l'après-guerre. Habitants, fonctionnaires et spécialistes en sciences sociales débattent des moyens de promouvoir le bien-être individuel et de favoriser le bien commun. Mais l'histoire des diverses couches géographiques de Marseille – façonnée par l'immigration, par l'empire colonial et par les relations entre la ville et l'État central – montre son caractère singulier en tant qu'espace dynamique et convoité, et permet de comprendre la reconstruction d'après-guerre²³.

L'histoire ancienne de la ville ne pose pas uniquement le cadre de la négociation de la modernisation par les habitants et les fonctionnaires à la fin du xx^e siècle. Elle attire l'attention sur des tensions plus globales, également présentes dans l'État français contemporain en plein développement. En tant que ville portuaire et porte d'accès historiques aux colonies, Marseille est unique en raison de sa position géographique au sein d'un réseau colonial et méditerranéen. À l'origine appelée Massilia, la ville a été fondée par des

21. Cooper et Stoler (dir.) 1997 ; Burton 1994 ; Clancy-Smith et Gouda (dir.) 1998 ; Wildenthal 2001 ; Saada 2012.

22. Hull 2005 ; Lyons 2013.

23. Marcel Roncayolo rejette l'idée selon laquelle Marseille est une ville marginale. Il souligne plutôt son importance en tant que métropole méditerranéenne et coloniale : Roncayolo 1990.

marins grecs de Phocée, en 600 av. J.-C., et elle est devenue au ^{iv}^e siècle un carrefour important pour le commerce méditerranéen. Dirigée par une oligarchie de riches commerçants, Marseille a maintenu son indépendance en qualité de cité-État pendant la plus grande partie du Moyen Âge. Au ^{xiii}^e siècle, Marseille a officiellement intégré la France lorsque Charles d'Anjou a conquis la Provence. Malgré cette affiliation théorique avec le Nord de la France, la gestion de Marseille par les oligarques a continué à donner la priorité aux intérêts commerciaux de la ville, maintenant une relation plutôt rebelle avec la couronne française²⁴. Ce n'est qu'au ^{xvii}^e siècle que la monarchie désormais absolue a définitivement intégré Marseille à la France : en 1660, Louis XIV a étouffé une révolte locale contre le gouverneur choisi par Paris avant d'occuper la ville. Marseille est par conséquent devenue le port principal et le carrefour de commerce de la couronne française et des républiques successives, ainsi que le point de départ pour étendre et défendre l'empire colonial. Du ^{xviii}^e au ^{xx}^e siècle, ses infrastructures militaires et navales ont constitué un point d'ancrage important pour les offensives coloniales en Algérie, en Indochine et ailleurs.

Marseille a également accueilli la plus grande compagnie maritime française, les Messageries maritimes, qui transportait des marchandises et des passagers dans tout l'empire colonial. Marseille est un lieu de transit important, comme en atteste la place centrale qu'elle occupe dans ce système colonial. Sa relation historiquement contestée et souvent tendue avec le pouvoir central souligne un point important, bien que souvent négligé, dans la France contemporaine : la dynamique de pouvoir entre Paris et ses provinces n'a jamais été unidirectionnelle. Au contraire, elle a toujours été un lieu de négociations complexes.

L'environnement de Marseille a été profondément forgé par l'immigration. Historiquement, son port de commerce a amené dans la ville une quantité de personnes de tout horizon et du monde entier²⁵. Certaines d'entre elles, dont des marins et des marchands, ne restaient pas longtemps et s'enivraient quelques jours dans les bars le long des quais, ou ripaillaient dans le quartier chaud de la ville avant de reprendre la mer. D'autres s'y installaient durablement. Selon Claude McKay, écrivain de la Harlem Renaissance qui y a vécu un long moment dans les années 1920, Marseille était « la

24. Voir Takeda 2011.

25. Sur l'histoire de la migration à Marseille : Témime et Echinard 1989 ; Lopez et Témime 1990 ; Témime 1995 ; Lewis 2007.

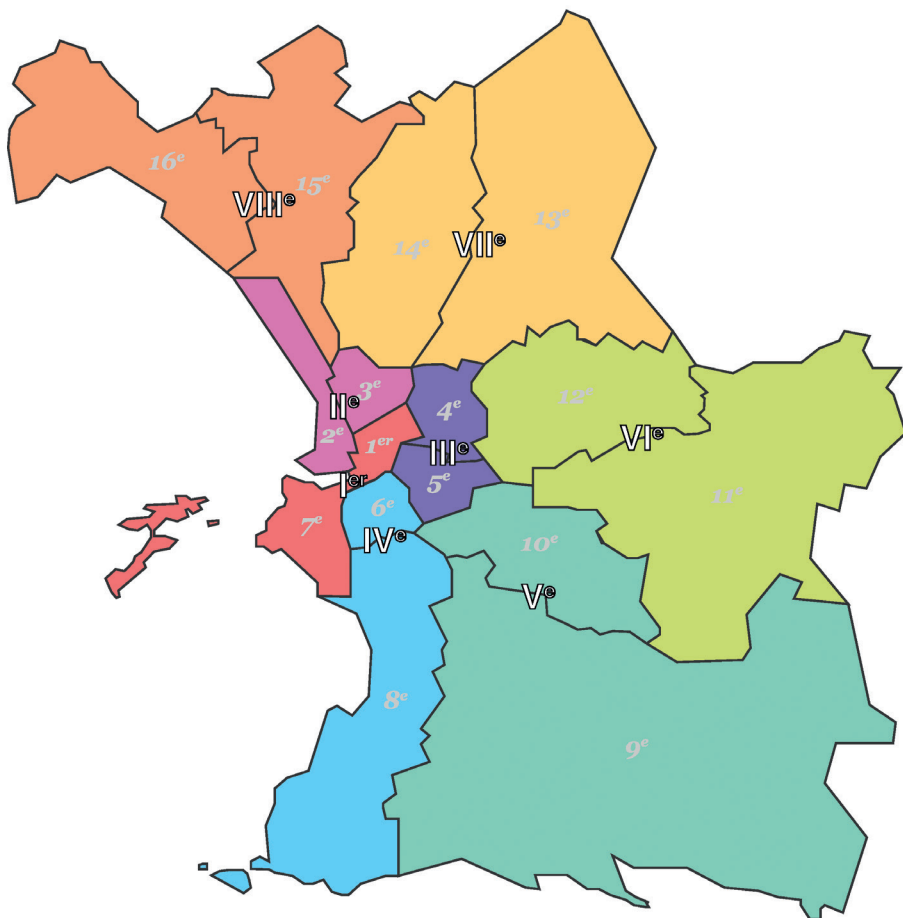


Fig. 1. Carte de Marseille,
de ses seize arrondissements et de ses huit secteurs

meilleure porte de service d'Europe [...] [avec] des marins du Sénégal, des soldats de Madagascar [...] [et] des maquereaux de partout ailleurs [...]. La ville semblait proclamer au monde que la plus grande qualité de la vie moderne, c'était la débauche²⁶ ». Au xix^e siècle, les Corses qui cherchaient du travail sur le continent ont commencé à s'installer à Marseille, rejoints par les Italiens à la fin du xix^e et au début du xx^e siècle. Plus tard, Grecs,

26. McKay 2000 : 57.

Arméniens et Espagnols ont fait de même. Des individus des quatre coins de l'empire colonial ont transité par Marseille ou s'y sont installés. Certains venaient de zones rurales en France métropolitaine. D'autres arrivaient des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).

Bien que les sujets coloniaux aient toujours été présents à Marseille, leur nombre augmente au cours du ^{xx}^e siècle. Dans l'entre-deux-guerres, une quantité considérable de soldats démobilisés des colonies françaises en Afrique du Nord et subsaharienne restent en métropole. Après la Seconde Guerre mondiale, l'immigration des colonies vers la métropole s'intensifie, en partie via la demande de main-d'œuvre générée par l'essor économique à l'issue du conflit, mais aussi en raison des bouleversements politiques résultant de la décolonisation. À partir du milieu des années 1960, des immigrés d'anciennes colonies continuent à s'installer à Marseille, rejoints par des familles et travailleurs des DOM-TOM. Beaucoup de nouveaux arrivants s'installent initialement dans les quartiers surpeuplés du centre-ville, avant d'emménager par la suite dans les grandes zones résidentielles de la périphérie nord et est de la ville.

L'histoire de l'immigration à Marseille façonne ainsi la manière dont la ville s'est développée au fil du temps, et influence par la même occasion la manière dont les habitants pensent l'espace urbain. Historiquement, Marseille s'est en grande partie développée autour du Vieux-Port. Lorsque les Phocéens s'y sont installés en 600 av. J.-C., ils ont élu domicile sur les terres vallonnées au nord de ce qui est désormais le Vieux-Port : l'altitude permettait d'avoir un point d'observation privilégié pour surveiller les intrus, et il s'agissait d'un des seuls endroits avec une source pérenne d'eau fraîche. Au fil du temps, les quartiers au nord et à l'est du Vieux-Port se sont transformés en labyrinthe, saturé de bâtiments pleins à craquer et rapprochés les uns des autres, de rues escarpées et d'escaliers raides. Ces quartiers, qui comprennent le Panier et Belsunce, ont été des destinations de choix pour la plupart des nouveaux arrivants à Marseille.

Par contraste, les quartiers au sud du Vieux-Port sont plus récents, datant du ^{xviii}^e ou du ^{xix}^e siècle. Ils sont bien plus espacés et comportent des boulevards aérés bordés d'arbres et de larges ronds-points. Les quartiers historiquement investis par la classe ouvrière et l'immigration s'étendent du centre-ville, très dense, à l'extrême nord de la ville, où les industries portuaires de Marseille se sont développées au ^{xix}^e siècle, et où la plupart des grands ensembles ont été construits à la fin du ^{xx}^e siècle. Les quartiers

sud sont plus riches : les villas de luxe jonchent la route le long de la baie connue sous le nom de Corniche Kennedy, et les appartements de standing surplombent le Prado, la plage principale de Marseille depuis la fin des années 1970. Bien que les quartiers de la périphérie est de la ville aient aussi attiré des immigrés et soient devenus plus tard des chantiers de construction de grande envergure, beaucoup de Marseillais pensent malgré tout leur ville en termes de division entre nord et sud. L'appréhension de l'espace urbain par les habitants n'est ainsi pas uniquement façonnée par sa géographie concrète, mais aussi par sa topographie culturelle et sociale²⁷.

Cette carte du centre-ville de Marseille datant du début du xx^e siècle montre la nature dense et sinueuse du Panier, au nord du Vieux-Port, et l'agencement davantage quadrillé des rues qui se trouvent au sud du Vieux-Port (Fig. 2 page suivante).

Les autorités locales et centrales tendent aussi à considérer Marseille au prisme d'une rupture entre nord et sud. À différents moments dans l'histoire de la ville, elles ont tenté d'intervenir pour restructurer son urbanisme, dans l'espoir que ce changement permette aussi un plus grand contrôle sur la population. Au xvi^e siècle, lorsque Louis XIV souhaitait aligner la gouvernance de la ville sur celle de la couronne, il a passé commande de la construction de deux avant-postes militaires pour surveiller l'accès du Vieux-Port : le fort Saint-Nicolas et le fort Saint-Jean, pensés pour garder un œil vigilant sur la population et protéger la ville des menaces extérieures. Le roi a également encouragé le développement de nouveaux quartiers au sud du Vieux-Port, dans l'optique de désengorger les quartiers du centre-ville, qui n'étaient pas seulement considérés comme des espaces de vices et de rébellion, mais aussi comme des terrains propices aux fléaux, tels que la peste, qui a par ailleurs dévasté la ville en 1720. À la fin du xix^e siècle, inspirés par le travail d'Hausmann à Paris, des projets similaires ont été mis en place dans la cité phocéenne. Les autorités centrales ont raccordé l'eau potable dans de nouvelles zones de la ville et ont également étendu les infrastructures maritimes de Marseille, en créant le port commercial La Joliette au nord du Vieux-Port. Mais de nombreuses autorités locales sont arrivées à la conclusion que cette haussmannisation a été en majeure partie inefficace. De la fin du xiv^e au début du xx^e siècle, l'un des buts principaux des efforts de redéploiement de Marseille était de désenclaver les quartiers du centre-ville, de construire des appartements de luxe le long du

27. Donzel 1998 ; Donzel 2014.



boulevard récemment élargi – à l’époque la rue Impériale, désormais rue de la République – et d’expulser les familles pauvres, souvent immigrées, qui y vivaient, pour les reloger en périphérie. Mais le port de commerce ainsi que d’autres industries liées à la marine ont contribué à faire du centre-ville un lieu de vie séduisant aux yeux des travailleurs locaux. Par conséquent, dans les années 1920-1930, les quartiers ouvriers du district du port ont continué à fleurir et quelques familles bourgeoises se sont installées dans le centre. Après la Seconde Guerre mondiale, la crise du logement, couplée à l’afflux de personnes déplacées, de travailleurs immigrés et de sujets coloniaux dans la ville, invite une nouvelle fois les habitants et les fonctionnaires à repenser l’urbanisme à Marseille. Dans les décennies qui suivent, la ville s’empresse d’étayer les bâtiments tombant en ruines dans des quartiers insalubres, de nettoyer les bidonvilles, de reloger des familles sans abri dans des camps de fortune et d’en déplacer d’autres dans des logements récents. Ces démarches incarnent parfaitement la volonté post-Seconde Guerre

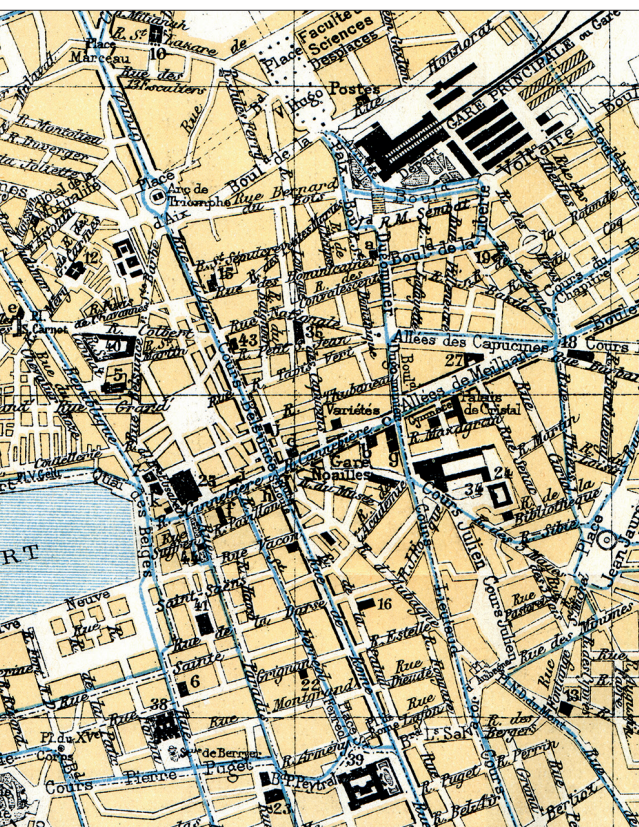


Fig. 2. Centre-ville de Marseille, début du xx^e siècle

mondiale de moderniser la nation et ses citoyens, mais traduisent également une préoccupation plus ancienne, vieille de plusieurs siècles : discipliner les espaces rebelles au sein des villes françaises²⁸.

L'histoire de Marseille illustre de façon très nette les efforts successifs pour gérer l'espace urbain dans la France contemporaine. Cependant, Marseille n'est pas une simple illustration des tendances nationales. À côté des autres villes françaises, qui ont elles aussi leurs caractéristiques propres et uniques, Marseille se démarque. Prêter attention à sa singularité démontre qu'il est important d'étudier l'histoire à l'échelle locale, et que cette démarche offre une meilleure compréhension de la ville et de sa place dans l'histoire nationale.

Par exemple, dans les quarante dernières années, la mention des quartiers à problèmes en France a souvent concerné les banlieues, généralement

28. Sur l'histoire du développement urbain à Marseille : Donzel (dir.) 2001 ; Donzel 2014 ; Peraldi et Samson 2005 ; Roncayolo 1996.

localisées à l'extérieur des grandes villes comme Paris ou Lyon, où beaucoup de grands ensembles ont été construits. Par contraste, Marseille n'a pas de banlieue au sens strict du terme. La plupart de ses soi-disant quartiers à problèmes ne sont pas en périphérie : ils se trouvent au sein même de la ville. Au contraire, les références aux quartiers difficiles de Marseille reviennent généralement sous le nom de « quartiers nord ». Cette expression renvoie aux arrondissements à l'extrême nord de la ville où se trouvent la plupart des grands ensembles. Tout comme le terme banlieue, quartiers nord comporte souvent une connotation péjorative. Pourtant, à l'inverse des habitants des banlieues, les habitants des quartiers nord à Marseille font techniquement partie de l'infrastructure politique de la ville : ils élisent les membres du conseil municipal et participent à l'élection du maire. Quand bien même, lorsqu'ils évoquent les problèmes dans les grands ensembles, les médias, les politiques et d'autres mettent quartiers nord à Marseille et banlieues des autres villes dans la même catégorie. En dépit du fait que les quartiers nord à Marseille et les banlieues à Paris et à Lyon aient des histoires différentes, ces zones sont souvent décrites comme ayant une pathologie commune.

Comme l'ont montré John Merriman, Annie Fourcaut et d'autres, les périphéries des villes françaises sont des espaces historiquement disputés et tendus²⁹. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le terme « banlieue » faisait majoritairement référence aux abords des villes, faiblement peuplés, incluant ceux de Marseille. Ces espaces non régulés attiraient des familles issues de la classe ouvrière qui cherchaient à fuir les centres-villes densément peuplés³⁰. Dans les périphéries urbaines en France, la plupart des familles construisaient leur propre maison, en creusaient elles-mêmes les fondations sur leur terrain et étaient autonomes pour se chauffer. Ces endroits sont devenus des zones sensibles en termes de santé publique aux yeux des fonctionnaires et des urbanistes, convaincus que les espaces d'auto-construction requéraient une régulation plus stricte. À Marseille, la majeure partie de ces endroits ont fini par être incorporés à la ville, alors qu'ailleurs en France se sont développées des villes de banlieue autonomes. Dans le discours contemporain, les habitants des quartiers nord à Marseille et des banlieues des autres villes sont encore

29. Merriman 1991 ; Fourcaut 2000 ; Voldman (dir.) 2010 ; Fijalkow et Roncayolo 1998 ; Tellier 2024.

30. Harvey 2003.

définis via leur relation périphérique avec le régime politique³¹. Mais comme Merriman et d'autres nous le rappellent, ces espaces marginaux – et leurs habitants – ne sont pas arrivés là par hasard. L'idée que la marginalité est en vérité un espace construit démontre que certains types d'habitants peuvent faire partie intégrante de la ville tout en étant perçus comme vivant à la marge de la vie urbaine. La manière dont les quartiers nord se trouvent à la fois dans Marseille et à sa périphérie l'illustre parfaitement.

Donner du sens à la vie quotidienne

Il est important de considérer cette notion d'espace à la marge : comme Henry Lefebvre et d'autres l'ont avancé, elle met en lumière le fait que l'espace urbain n'est ni statique ni neutre, mais qu'il est, au contraire, une production sociale³². Lefebvre a démontré à quel point il est dynamique et construit, tout autant investi par ses habitants que créé par eux. Lui et d'autres, notamment Michel de Certeau, ont également exploré la relation entre production de l'espace social et vie de tous les jours³³. Selon de Certeau, le simple fait, prosaïque et quotidien, de « marcher dans la ville » est un acte politique. Il avance que les différents modes de déplacement engendrent la possibilité de réinterpréter l'agencement de l'espace, codifié par l'État et les autres institutions. C'est dans ce cadre que la présente étude considère la vie de tous les jours comme une catégorie analytique utile. Elle avance qu'à Marseille, l'échelle locale est pertinente pour explorer les thèmes annexes suivants : reconstruction d'après-guerre, impérialisme et inégalités. La diversité des expériences des habitants dans la ville montre combien la vie quotidienne n'est pas uniquement un haut lieu de négociations politiques : elle offre aussi la possibilité de comprendre à quel point la citoyenneté est institutionnalisée dans la France d'après-guerre.

Les historiens du quotidien soutiennent qu'une telle approche révèle combien l'implication des habitants compte, et prennent au sérieux leurs différentes manières d'interpréter, de négocier, de façonner et d'être en retour façonnés par leur environnement³⁴. Pourtant, la vie de tous les jours a été

31. Sur l'invention des quartiers nord : Peraldi, Duport et Samson 2015.

32. Sur la production sociale de l'espace : Lefebvre 1991.

33. Sur l'appropriation de l'espace urbain : de Certeau 1984 ; Debord 1994.

34. Pour l'histoire de la vie quotidienne : Lüdtke (dir.) 1995 ; Wright 1985 ; Lefebvre 2008 ; Highmore 2002a ; Highmore 2002b ; Steege, Bergerson, Healy et Swett 2008 : 358-378 ; Harootunian 2000 : 21-22.

longtemps décriée, en tant qu'objet insaisissable et méthode trop restrictive pour étudier l'histoire, à la fois partout et nulle part, difficile à baliser³⁵. Mais comme Agnes Heller le dit : « La vie quotidienne est avant tout située. Elle se déroule toujours au sein de l'environnement immédiat d'une personne³⁶. » C'est dans cette perspective que les gens s'efforcent de donner un sens aux contingences et singularités qui composent leur vie quotidienne. Dans le Marseille de l'après-guerre, les pratiques quotidiennes – comme aller au bar ou retrouver ses voisins sur le perron – prennent tout leur sens une fois ritualisées. Ces pratiques nourrissent les histoires que les gens se racontent à propos de leur quartier ou de leur sentiment d'appartenance. Elles permettent de « donner du sens », de construire un récit quotidien qui, selon Heller, « est une activité fondamentale dans la vie de tous les jours³⁷ ».

L'élaboration des récits et la ritualisation des pratiques quotidiennes ont également un impact sur la manière dont certains points de vue sont normalisés ou « considérés comme acquis ». Paul Gilroy décrit comment ce processus quotidien de création de sens produit également le sens commun, qu'il définit comme un « entrepôt de connaissances historiquement collectées³⁸ ». Ses théories à propos de ce qui est considéré comme acquis sont particulièrement utiles pour explorer le développement des institutions publiques dans la France d'après-guerre. Plus spécifiquement, le sens commun – découlant souvent de l'expérience quotidienne des gens ordinaires – influence en profondeur la production de connaissances sur les citoyens et les institutions publiques. Par exemple, dans les années 1950 et 1960, de nombreux habitants vivant dans les quartiers délabrés de Marseille adressent des lettres au maire et aux fonctionnaires pour se plaindre des bidonvilles et de leurs habitants. Le portrait que les premiers dressent des seconds (« sales », « voleuses » et « non civilisées »), ajouté aux rapports détaillés des urbanistes municipaux concernant le problème des bidonvilles à Marseille, engendre des initiatives locales de démantèlement qui incluent une réflexion sur la meilleure manière de reloger les citoyens dits « non méritants ». Mais, plus important encore, ces démarches mettent aussi en lumière combien la création du sens commun ne puise pas uniquement sa source dans la ritualisation des pratiques quotidiennes, mais aussi dans le conflit. Dans ce cas

35. Steege, Bergerson, Healy et Swett 2008 : 358-378, 362.

36. Heller cité dans Wright 1985 : 8.

37. Wright 1985 : 15.

38. Gilroy 1991 : 49.

précis, les habitants de Marseille perçoivent les habitants des « bidonvilles » comme éléments perturbateurs du quotidien. Les lettres à l'attention des fonctionnaires illustrent la manière dont la vie de tous les jours peut être dépeinte à travers des actes de contestation comme à travers le prosaïque.

Porter une attention particulière à la vie de tous les jours contribue à démontrer que le sens commun façonne résolument la démocratie sociale en France après la guerre. Mais cela ne se limite pas à l'échelle locale. À Marseille, dans les années 1950 et 1960, les familles en quête d'une vie plus confortable n'appréhendent pas seulement leur combat quotidien en termes de fins de mois difficiles, mais également en termes de débat national sur la reconstruction et les échanges internationaux pour subvenir aux besoins élémentaires. À Marseille, des familles défavorisées émettent des demandes pour améliorer leur vie quotidienne en s'étayant plus largement sur des discours liés à la citoyenneté tout en contribuant à ces derniers. En ce sens, la vie de tous les jours concerne peut-être la petite histoire, mais elle raconte aussi la grande histoire. Une interrogation prudente du quotidien permet de faire une synthèse de l'étude des normes, des institutions ainsi que des activités des gens ordinaires³⁹. C'est dans la vie quotidienne que contingence et pouvoir d'action se superposent⁴⁰.

Afin d'explorer la pratique de la vie quotidienne et sa dimension politique à Marseille, j'ai consulté un éventail de sources diverses, dont des documents d'urbanisme, des études démographiques à l'échelle des quartiers, des cartes, des comptes rendus de réunions du conseil régional, ainsi que des échanges entre différents secteurs à l'échelle nationale, régionale et municipale. Je me concentre dans ce livre sur certains quartiers de Marseille et leur histoire singulière, qui livre des informations importantes concernant la citoyenneté et les inégalités dans la France d'après-guerre. Cependant, il ne s'agit pas d'une critique du pouvoir central par le peuple. On ne prête pas attention ici à la verticalité des dynamiques de pouvoir. J'essaie en revanche de dresser un tableau complexe et de montrer comment les idées et les institutions se cristallisent avec le temps, et combien elles sont forgées par des négociations à de multiples niveaux. Il m'arrive de prendre du recul pour mettre en lumière l'influence des débats nationaux sur les politiques locales. À d'autres endroits, je zoome pour illustrer combien les enjeux locaux ont joué un rôle essentiel dans les négociations à l'échelle

39. Steege, Bergerson, Healy et Swett 2008 : 358-378, 361.

40. Wright 1985 : 7.

nationale. Je me suis appuyée sur des méthodes utilisées par les historiens qui travaillent sur les enjeux sociaux et culturels en lisant régulièrement des sources qui allaient à l'encontre de mes valeurs ou qui se contredisaient. J'ai pris au sérieux les nombreux travaux des urbanistes et des fonctionnaires de la santé publique, entre autres, mais j'ai également porté une attention particulière aux silences qu'ils peuvent engendrer, et aux hypothèses sur lesquelles ils peuvent potentiellement s'appuyer.

Puisqu'il s'agit d'une histoire du rôle des gens ordinaires dans le façonnage des notions d'accès aux logements et de droits sociaux après la guerre, j'ai aussi sollicité leur voix, avec prudence, à différents endroits. Je me suis appuyée sur des lettres d'archives, des comptes rendus de réunions de quartier, des journaux et des interviews publiées. J'ai aussi puisé dans mes propres échanges à l'oral avec des habitants, et dans mes conversations avec des représentants d'associations locales. Lors de ces conversations, plusieurs habitants de Marseille ont porté à ma connaissance de nombreux sites internet créés par la communauté, qui hébergent des vidéos d'interviews de locaux. Ces contenus, couplés à des ressources plus traditionnelles, forment des archives qui présentent un tableau complet des enjeux dans les différents quartiers. Ils mettent en lumière les débats locaux, qui n'étaient pas toujours modérés ou organisés par l'État.

Bien qu'il s'agisse en grande partie d'une histoire des gens ordinaires, ceci n'est pas une étude de groupes spécifiques – disons « algériens » ou « immigrés ». Il s'agit d'une exploration d'espaces singuliers, montrant à quel point les profils des personnes qui y vivent et y créent du sens sont variés. Se concentrer sur l'espace que représente un quartier permet de mieux appréhender combien les catégories basées sur la différence se sont cristallisées, et comment ces notions ont influencé la production de connaissances sur la citoyenneté et l'accès aux aides sociales. De plus, en choisissant de ne pas me concentrer sur un groupe spécifique, j'ai précisément essayé d'éviter de réifier les catégories que je souhaite analyser.

Ainsi, cette étude est une investigation sur la participation des gens ordinaires, ainsi que sur le rôle crucial qu'ils ont joué, dans la construction de leurs lieux de vie, dont le logement, le quartier, la ville, la nation et l'empire colonial. Cette approche permet d'avoir une nouvelle prise sur les discussions contemporaines concernant les phénomènes d'altérisation en France. Dans les quarante dernières années, l'essentiel des débats s'est concentré sur l'interrogation suivante : la race et l'ethnie doivent-elles être des sujets

de discussion légitimes dans la sphère publique française ? Les républicains rigoureux avancent que, selon la Constitution française, les citoyens sont des individus abstraits, sans différenciation ni identification particulière⁴¹. Les théoriciens de la République affirment que la participation à la sphère publique française se fait « simplement et uniquement en tenue de citoyen⁴² ». Dans la même mouvance, beaucoup d'études sur la langue française ont défini l'immigration – d'après-guerre ou de façon plus générale – en termes d'inégalités de classe, insistant sur le fait qu'il n'y a pas d'enjeux raciaux en France, uniquement un problème social⁴³. Dans les quinze dernières années, cependant, les chercheurs français – notamment les historiens – se sont mis à questionner cette façon de penser, démontrant que les perceptions de race et d'ethnicité ont explicitement façonné l'État-nation colonial⁴⁴. Les chercheurs américains travaillant en France ont aussi contribué à historiciser le mythe de la citoyenneté républicaine en montrant que la notion de citoyen abstrait n'était pas intemporelle, mais qu'elle était précisément le produit de tournants historiques⁴⁵. Malgré ces contributions d'importance, le discours contemporain français tend encore à considérer le citoyen abstrait et surtout la sphère publique comme des éléments essentiels et nécessaires à l'État-nation républicain. Cependant, comme les spécialistes des débuts de l'Europe contemporaine nous le rappellent, la sphère publique n'est ni une donnée ni un concept immuable⁴⁶. De fait, il existe toutes sortes de sphères publiques, qui peuvent à la fois inclure et exclure. Cette étude explore le processus de la fin du xx^e siècle à travers lequel la sphère publique française commence à être considérée comme acquise. Elle propose une approche alternative des débats en cours, en lien avec les phénomènes d'altérisation en France, et

41. Schapper 1994.

42. Jennings 2000 : 575-598, 577.

43. Sur l'immigration en tant que problème social : Dubet 1987 ; Dubet et Lapeyronnie 1992 ; Doytcheva 2007 ; Finkielkraut 1987 ; Tissot 2007 ; Schnapper 2001 ; Petit et Bard 1999.

44. Fassin et Fassin (dir.) 2006 ; N'Diaye 2005 : 91-108 ; Pattieu 2009 : 1361-1386 ; Pattieu, Sibaud et Stovall (dir.) 2022 ; Célestine 2018 ; Saada 2007.

45. Sur la race comme catégorie d'analyse : Keaton 2023 ; Marker 2024 ; Chapman et Frader (dir.) 2004 ; Hargreaves 1995 ; Peabody et Stovall (dir.) 2003 ; Silverman 1991 ; Stovall et Van den Abbeele (dir.) 2003 ; Lebovics 2004 ; Ezra 2000. Voir aussi : Davidson 2012 ; Chin (dir.) 2009 ; Centre for Contemporary Cultural Studies 1982 ; Chin 2007 ; Gilroy 1991 ; Camp 2004 ; Fehrenbach 2005.

46. Sur Habermas et la sphère publique : Calhoun (dir.) 1992 ; Goodman 1992 : 1-20 ; Chartier 1991 ; Baker 1990 ; Jacob 1994 : 95-113 ; Reddy 1992 : 135-69. Voir aussi *French Historical Studies*, 17 (1992).

explore la sphère publique non pas en tant que concept inné, mais en tant qu'espace historique construit. En considérant la vie quotidienne comme une catégorie analytique importante, cette étude montre à quel point les débats récents sur la différence et la sphère publique sont avant tout situés dans un temps et un espace donnés. En ce sens, la sphère publique devrait être perçue comme étant un chantier singulier et un environnement construit, profondément façonné par l'effort d'après-guerre de définir la citoyenneté dans le contexte colonial.

Résumé des chapitres

Le chapitre 1 aborde la période qui suit immédiatement la guerre en tant que moment charnière et porteur de possibilités, tandis que de nouvelles voix participent à une vaste discussion sur l'évolution sociale. De la moitié des années 1940 au début des années 1950, des familles sans-abri contribuent à la création d'un mouvement national de squatters et avancent que le logement est à la fois un droit humain fondamental et un droit citoyen. Cette campagne en faveur d'une réforme sociale et d'une conception plus complète de la citoyenneté engendre aussi des formes d'exclusion inattendues au moment où fonctionnaires et squatters se penchent sur la mise en pratique du droit au logement. Le chapitre 2 examine les efforts de modernisation à Marseille sous la Quatrième République et étudie la contribution des habitants aux discours normatifs quant à la famille moderne et au développement urbain, contribuant finalement à définir le citoyen ainsi que l'espace du quartier selon des préjugés basés sur la différence. Le chapitre 3 examine le nettoyage des bidonvilles à Marseille, de la fin de la Quatrième République jusqu'au début de la Cinquième République, et considère le rôle primordial des techniciens locaux en tant que médiateurs entre vie quotidienne et directives émanant de l'État central. Leurs efforts pour catégoriser et classer les habitants des bidonvilles coïncident avec le début des conflits coloniaux, en particulier la guerre d'Algérie, et cette intersection entre modernisation et décolonisation engendre à l'échelle locale à des glissements d'idées concernant l'identité des habitants des bidonvilles ainsi que l'accès à un système d'attribution de logements de plus en plus différentieliste. Le chapitre 4 considère les efforts locaux et nationaux dans la gestion de la quantité et la qualité de la population française suite à la prétendue fin de l'Empire colonial, et analyse la manière dont les spécialistes en sciences

sociales nourrissent le débat public sur le soi-disant « seuil de tolérance » de la France face à l'immigration. Le chapitre 5 examine le travail des institutions étatiques, des municipalités et de toute une génération de sociologues nouvelle gauche dans le développement de programmes de réhabilitation urbaine au sein des quartiers les plus démunis, dont plusieurs à Marseille. L'une des missions les plus importantes de ces politiques de développement est d'encourager les habitants à participer à la régénération de leur habitat et de leur quartier, dans le but de créer une sphère publique locale et vibrante. Enfin, la participation des habitants à ces projets soulève d'importantes questions : qui, exactement, peut participer à ces forums, qui façonnent localement les notions de droits sociaux et d'appartenance nationale ? Le chapitre 6 explore en profondeur le thème du renouvellement urbain et de la participation des habitants en se concentrant sur l'expansion ciblée des programmes dédiés aux jeunes de la fin des années 1970 aux années 1990. Pendant cette période, le débat public au niveau local comme au niveau national décrit le plus souvent les jeunes des banlieues françaises comme étant probablement des voyous et potentiellement des citoyens. Les efforts de réhabilitation de l'environnement artificiel comprennent la création de programmes pour les jeunes, destinés à modeler les corps des adolescents et des adolescentes, afin d'encourager l'apprentissage des concepts spécialement genrés de citoyenneté et de devoirs civiques.

